

Termes de références pour les services d'un prestataire individuel (IC)

Projet : Elaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles associées en ligne avec la Convention sur la diversité biologique et son Protocole de Nagoya en Algérie

I. INFORMATION GENERALE

<i>Intitulé de la mission :</i>	Consultant(e) national(e) pour la réalisation d'une enquête sur les connaissances, attitudes et pratiques (CAP) relatives à l'utilisation de la biodiversité et l'APA
<i>Référence :</i>	IC /2021
<i>Type de contrat :</i>	Individual Contract
<i>Durée du contrat :</i>	3 semaines
<i>Durée de la mission :</i>	3 semaines réparties sur 3 mois
<i>Lieu :</i>	Alger et autres wilayas (Algérie)
<i>Date prévue de début :</i>	Dès que possible.
<i>Superviseur:</i>	Sous la supervision de l'analyste au programme du PNUD et de la Directrice Nationale du Projet, le (la) consultant(e) national(e) chargé(e) de l'enquête CAP , collabore activement avec le Conseiller Technique en Chef du projet.

II. CONTEXTE DU PROJET

Le Gouvernement de l'Algérie pilote un projet pour l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles associées en conformité avec les dispositions de la Convention sur la diversité biologique et le Protocole de Nagoya, en Algérie. Ce projet bénéficie du financement du FEM, avec un cofinancement du PNUD et du Gouvernement Algérien.

De par sa taille et son emplacement géographique, l'Algérie est un pays important en termes d'écosystèmes et de diversité des espèces. Ceci en fait un pays attrayant pour les bio prospections, et fournit un potentiel à explorer pour la création de nouvelles richesses et favorise le développement, conformément à la nouvelle stratégie nationale révisée pour la diversité biologique (SPANB).

La Convention sur la diversité biologique (CDB), dans son article 15, vise à définir le droit international sur la relation entre les fournisseurs et les utilisateurs des ressources biologiques et génétiques. Dans ce contexte, un régime d'accès et de partage des avantages (APA) représente une occasion pour renforcer considérablement les objectifs et les mesures de conservation de la biodiversité, en permettant la création de ressources additionnelles pour l'utilisation durable. Cependant, l'Algérie ne dispose actuellement que d'une ébauche d'un cadre juridique non fonctionnel qui régit la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, et le partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques en particulier.

En effet, en 2014, une Loi-cadre sur les ressources biologiques a été adoptée, mais l'absence de textes d'application constituant un cadre réglementaire d'APA national cohérent n'a pas permis l'utilisation des RG et le partage des avantages. Aussi, un régime d'APA efficace doit être développé, suite à une large consultation avec les parties prenantes, devant faciliter l'accès aux ressources génétiques et permettre le partage juste et

équitable des avantages découlant de leur utilisation durable au profit de la biodiversité et des fournisseurs de ces ressources.

Le développement de ce cadre juridique et institutionnel exige la mise en œuvre rapide et efficace de la Loi sur les ressources biologiques de 2014 et l'harmonisation avec les instruments juridiques et réglementaires en vigueur concernant les ressources génétiques et biologiques. Le cadre devrait être en conformité avec la Convention sur la diversité biologique et le Protocole de Nagoya, prenant en compte d'autres processus internationaux pertinents. Il doit également bénéficier du soutien nécessaire pour renforcer les capacités nationales dans divers domaines, en vue d'une mise en œuvre efficiente aux niveaux national et local.

C'est dans ce contexte que le Projet FEM-PNUD a été lancé. Son objectif est de consolider les actions de conservation et d'utilisation durable des ressources génétiques et des savoirs traditionnels associés en Algérie à travers le développement et la mise en œuvre d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès et le partage des avantages (APA), conformément aux dispositions de la CDB et du Protocole de Nagoya.

Pour atteindre ces objectifs, le projet sera axé sur deux composantes principales, comme suit :

1. Développer une politique nationale, et un cadre juridique et institutionnel ;
2. Renforcer les capacités des institutions nationales compétentes.

Le PNUD Algérie, en partenariat avec la Direction Générale des Forêts, auprès du Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, recrute un candidat qualifié pour le poste mentionné ci-dessus.

III. TACHES ET RESPONSABILITES

Le ou la consultant/e national/e, recruté pour le Projet et placé sous l'autorité de l'Analyste au programme PNUD et du Directeur National du Projet , travaillera en étroite collaboration avec le Coordonnateur National et le Conseiller technique en chef du Projet.

Objectifs :

Le ou la consultant/e national/e est chargé dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale de communication, d'éducation et de sensibilisation sur l'APA, et en relation avec le Coordinateur National de Projet, de l'évaluation et de l'analyse des **connaissances, attitudes et pratiques (CAP)** relatives à l'APA (Accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées et le Partage juste et équitable des Avantages qui en découlent) . Les groupes cibles de l'enquête devraient inclure les autorités de gestion de la biodiversité, les autorités de contrôle des ressources biologiques, les utilisateurs de ressources génétiques au niveau national (universités, laboratoires privés et publics, banques de gènes), les autorités et les collectivités au niveau local et les détenteurs de savoir-faire locaux, etc. Le ou la consultant/e devra également recueillir des données préliminaires sur les besoins de ces groupes cibles en matière de sensibilisation et de renforcement des capacités pour la mise en œuvre du cadre juridique relatif à l'APA .

Cette enquête permettra :

- D'établir un état des lieux en ce domaine et d'évaluer, en fin de projet, l'impact de la sensibilisation sur le cadre juridique et institutionnel national sur l'APA, la CBD et le Protocole de Nagoya.
- D'évaluer les progrès des différents groupes cibles en matière de connaissances, d'attitude et de pratiques relatives à l'APA et ce, en se basant sur les résultats de la 1^{ère} enquête CAP réalisée en 2020 ainsi que sur les différents apports du projet en direction de ces groupes cibles à travers les différents ateliers consultatifs et les ateliers de formation d'éducation et de sensibilisation auxquels ils ont participé.
- De définir les besoins en renforcement des capacités des parties prenantes et acteurs-clés afin de mieux assimiler l'APA et rendre opérationnel le futur cadre juridique et institutionnel ;
- De fournir les éléments nécessaires à l'identification et l'orientation des travaux de conception et de réalisation d'outils et supports en matière de communication, d'éducation, de sensibilisation et de renforcement des capacités nationales ;

Plus globalement, les données de l'étude des Connaissances, Attitudes et Pratiques sont essentielles pour aider à élaborer, planifier et mettre en place une stratégie de communication, d'éducation et de sensibilisation relative à l'accès aux ressources génétiques et le partage des Avantages découlant de leur utilisation ; cette stratégie viendra en appui à la mise en place du cadre juridique et institutionnel sur l'APA en Algérie.

Une méthodologie détaillée (pouvant être appliquée/dupliquée au cours du projet ou par les institutions nationales à la fin du projet) devra être validée par la Direction nationale du projet et le PNUD avant le lancement de l'enquête.

PRINCIPALES TACHES

- Sur la base des documents de projet (1^{ère} enquête CAP, inventaires des parties prenantes et groupes-cibles, études, etc), déterminer les groupes cibles de l'enquête, tenant compte de la représentativité géographique et l'équilibre hommes/femmes, et développer une méthodologie d'évaluation et d'analyse des connaissances, attitudes et pratiques, qui soit en ligne avec les priorités et la logique d'intervention du projet APA;
- Après validation de la méthodologie, mener la collecte des données auprès des groupes cibles de parties prenantes ;
- Rédiger le rapport d'évaluation et d'analyse des CAP par rapport à l'APA et définir les besoins en matière de sensibilisation et de renforcement des capacités, incluant en annexe la liste de personnes (H/F) ayant été concernées par l'enquête ;
- Animer une réunion technique pour présenter les résultats de l'enquête aux parties responsables (PNUD, DGF) et aux membres du Comité technique du projet et autres parties prenantes clés, et veiller à la prise en charge des commentaires, observations et réserves émises sur le rapport ;
- Participer aux réunions et ateliers organisés dans le cadre du projet et travailler en étroite collaboration avec la Directrice Nationale du Projet et les autres membres de l'équipe.

IV. PRODUITS ATTENDUS (LIVRABLES)

- Un rapport d'évaluation et d'analyse des connaissances, aptitudes et pratiques (CAP) et d'évaluation préliminaire des besoins en matière de renforcement des capacités, de communication, et de sensibilisation sur le cadre juridique national sur l'APA, la CBD et le Protocole de Nagoya, incluant en annexe la liste des groupes cibles (H/F) ayant participé à l'enquête ;
- Animation d'une réunion thématique chargée de valider le rapport sur les CAP avec soumission préalable d'une fiche technique relative à l'organisation de cette rencontre et des supports de présentation

V. QUALIFICATIONS

<i>Education :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'études supérieures dans l'une des disciplines suivantes : sciences sociales, communication, protection de l'environnement, sociologie rurale ; le développement agricole, forestier et rural ou autre discipline pertinente
<i>Expérience</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Un minimum de 4 années d'expérience prouvée dans la réalisation d'études et la rédaction de documents pertinents (publications, rapports techniques, etc.) ; - Une expérience confirmée dans la réalisation d'enquêtes statistiques et d'opinions, de diagnostics auprès de responsables institutionnels, de la société civile, des associations professionnelles et des populations ; - Une connaissance des politiques et des acteurs institutionnels pertinents sur la thématique de l'environnement et/ou de la biodiversité est un atout - Des capacités à communiquer efficacement, oralement et par écrit, et à présenter des informations complexes et techniques ou générales ; - Une bonne connaissance et compréhension de la Convention sur la Diversité Biologique, du Protocole de Nagoya et du processus de l'APA est un atout.
<i>Langues:</i>	La parfaite maîtrise de l'arabe et du français est requise et la connaissance de tamazight est un atout.

VI. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

OFFRE TECHNIQUE

- o CV dûment rempli et signé indiquant au moins trois personnes de référence;

- Formulaire de confirmation d'intérêt et de disponibilité dûment rempli et signé¹ ;
- Note méthodologique expliquant l'approche proposée pour l'exécution de la mission, ainsi qu'un plan de travail (calendrier).

OFFRE FINANCIERE

Dans le cadre de cette mission, il est attendu que le ou la consultant/e effectue des déplacements sur plusieurs wilayas pour la collecte de données. L'offre financière doit être forfaitaire (incluant frais de déplacement, hébergement etc..) pour la réalisation des produits attendus (livrables) selon le calendrier d'exécution proposé pour cette mission. Elle doit être exprimée en Dinars algériens.

N.B. : Les frais de participation aux travaux d'ateliers prévus par le projet sont à la charge du projet.

VII. CRITERES D'EVALUATION DE L'OFFRE

Les offres seront évaluées en deux étapes selon les critères suivants :

A. EVALUATION TECHNIQUE

Critère technique		Note
1	Qualification académique	15
2	<ul style="list-style-type: none"> - Une expérience confirmée dans la réalisation d'études et d'enquêtes statistiques et d'opinions, de diagnostics auprès de responsables institutionnels, de la société civile, des associations professionnelles et des populations : 20 points - Une expérience minimum de 4 années établie dans la rédaction de documents pertinents (publications, rapports et documents connexes : 15 points 	35
3	Note méthodologique détaillant l'approche préconisée (méthodes, outils, planification ...)	20
Total		70

B. EVALUATION FINANCIERE

Les offres qualifiées ayant obtenu 70% du total des points à l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière. Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins disante (Fm) de la manière suivante : **$NF = 100 \times Fm / F$** (F étant le prix de l'offre financière).

Les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec l'application des pondérations (70% pour la proposition technique et 30% pour la proposition financière), pour aboutir à une note globale (NG).

Le marché sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).

I. DEPOT DES CANDIDATURES

- Les candidat(e)s intéressé(e)s voudront bien adresser leur candidature en indiquant la référence à l'adresse suivante : **procurement.project.dz@undp.org en indiquant dans l'objet '**Consultant(e) CAP – Projet APA**'.**
- *Seules les candidatures répondant aux critères susmentionnés seront prises en considération.*

¹ Disponible au :